



Coronavirus: le confinement devrait durer au delà de deux semaines

Paris, 19 mars 2020 (AFP) -

Le confinement historique auquel la France est soumise pour tenter d'enrayer l'épidémie de coronavirus devrait "très vraisemblablement" durer au-delà de deux semaines, alors que le Parlement a repris jeudi ses travaux en vue d'un vote pour placer le pays en "état d'urgence sanitaire".

Dans un format réduit et se tenant à bonne distance les uns des autres, une vingtaine de députés et une poignée de ministres ont ouvert une séance de questions au gouvernement toute particulière.

Entre les prises de parole, les huissiers nettoient méticuleusement les micros. Prise d'une quinte de toux, la secrétaire d'Etat Agnès Pannier-Runacher admet que "c'est fort inapproprié dans le contexte", sous le regard inquiet de son collègue Gabriel Attal. Un simple "chat dans la gorge", précise après coup son porte-parole.

Face à cette "crise sans précédent", dans un pays quasiment à l'arrêt, le gouvernement a autorisé mercredi l'instauration d'un "état d'urgence sanitaire", accompagné de mesures d'urgence pour soutenir l'économie. Il sera déclaré par décret après l'adoption du projet de loi par les députés et sénateurs, en principe vendredi.

La France vit son troisième jour d'un confinement ordonné par le gouvernement pour "au moins 15 jours" afin de limiter le risque de saturation de services d'urgence, alors que le nombre de malades et notamment de cas graves continuait à augmenter.

Mais pour la directrice générale de l'agence sanitaire Santé publique France, Geneviève Chêne, la prolongation du confinement "sera très vraisemblablement nécessaire" et il faudra attendre "entre 2 et 4 semaines" pour observer un changement dans la dynamique de l'épidémie de coronavirus.

S'"il est trop tôt aujourd'hui pour pouvoir affirmer quoique ce soit sur la dynamique de l'épidémie en France", si l'on se fie à l'exemple de la Chine, l'inversion de la courbe interviendrait "autour de mi-mai/fin mai", a-t-elle indiqué sur Franceinfo.

Les hôpitaux accueillent désormais 3.626 patients dont 931 sont en réanimation. Parmi ces cas les plus graves, la moitié sont âgés de "moins de 60 ans", a insisté le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon en annonçant la veille au soir un total de 264 décès (89 supplémentaires en 24 h).

- "Prolongation nécessaire" -

"Je suis relativement favorable à ce que des mesures d'exception soient prises, ça ne va pas durer 3 ans, ça va durer quelques semaines mais il faut tenir", a renchéri sur RFI Stéphane Gaudry, professeur de médecine intensive et réanimation à l'hôpital Avicenne de Bobigny (93), où le président s'est rendu la veille.

"Il ne faut pas se rassurer trop vite : il faut savoir que le coronavirus induit une immunité qui est relativement partielle avec des possibilités de récurrence plusieurs mois plus tard et donc de nouvelles vagues de Covid-19", a-t-il prévenu.

Dans les hôpitaux, outre la situation difficile dans le Grand Est, le tableau se tend également en Ile-de-France où le médecin estime qu'"il faut s'attendre à vivre à peu près la même chose dans 10 à 15 jours".

- "Difficultés logistiques" -

Le premier transfert aérien de six malades a eu lieu de l'Alsace vers des hôpitaux militaires de Toulon et Marseille. Le déploiement d'un hôpital militaire est également programmé en Alsace.

Afin de faire totalement respecter les interdictions de sortie, tellement tentantes avec le beau temps, les préfets ont décidé de fermer les plages de Corse et de tout l'arc méditerranéen aux promeneurs, de Nice à Agde. Des arrêtés similaires ont été pris dans d'autres régions de France, notamment dans le Morbihan et la Vendée, mais aussi en Italie.

Cent mille membres des forces de l'ordre ont été déployés, infligeant une amende forfaitaire de 135 euros en cas "violation des interdictions de se déplacer hors de son domicile". En 24 heures, 4.095 amendes ont été dressées, selon le ministre de l'Intérieur.

Le gouvernement a reconnu des "difficultés logistiques" dans la fourniture de masques, alloués "en priorité aux



soignants", qui s'alarment pourtant de leur dénuement. La ministre Florence Parly a annoncé que 5 millions de masques chirurgicaux des Armées avaient été mis à disposition du ministère de la Santé.

Un total de 25 millions de masques sont en cours de livraison aux pharmacies et établissements de soins.

Des masques et protection que réclament d'autres professions, obligées de continuer à travailler hors de leur domicile comme les policiers, les livreurs, les éboueurs ou les professionnels du bâtiment.

- "Pressions inacceptables" -

Le président Emmanuel Macron a exhorté les entreprises à faire preuve de "responsabilité civique" et appelé les salariés à poursuivre leur activité "dans le respect des règles de sécurité sanitaire", tandis que la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a rappelé que la poursuite de l'activité économique était nécessaire "pour que la nation puisse continuer à fonctionner".

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a jugé de son côté "inacceptables" les pressions qu'exerce le géant de la distribution par internet Amazon sur ses salariés, qui ne sont pas payés s'ils exercent leur droit de retrait pour des raisons sanitaires.

Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a pour sa part affirmé jeudi que les policiers "ne sont pas en risque" face au covid-19 tout en reconnaissant des "dysfonctionnements", alors que des syndicats appellent au droit de retrait pour obtenir des masques de protection.

Parallèlement, une procédure d'arrêt de travail simplifiée pour les personnes considérées comme "à risque" (pathologies cardiaques ou respiratoires, femmes enceintes) a été mise en place, des mesures de soutien ont été annoncées pour les étudiants et une période de sursis accordée aux intermittents du spectacle.

bur-sr/rh/ide

AIR FRANCE-KLM | AMAZON.COM

Afp le 19 mars 20 à 16 00.